

Diplôme d'État Aide-Soignant

UN DIPLÔME D'ÉTAT EN 1 AN

DEAS - Niveau 4 - RNCP 40692

Date d'échéance de l'enregistrement: 01/09/2029

Certificateur: Ministère de la santé



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La certification mise en place par l'arrêté du 10 juin 2021 vise à répondre aux évolutions du rôle de l'aide-soignant.

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.



Scannez !

Mise à jour du 17/06/2025

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap :

emmanuelle.guittat@cloriviere.paris



2 VOIES POSSIBLES POUR LE DEAS

Formation initiale

Formation en apprentissage

Aucun diplôme requis pour s'inscrire à la sélection

Prérequis

- Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.
- Constitution d'un dossier
- Réussite à l'épreuve de sélection orale
- Tous les candidats ont la même modalité de sélection, y compris les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'un titre professionnel (cursus partiels titrés) DEAP, DEAES, titulaires d'un bac pro ASSP ou SAPAT, ADVF, ASMS, ARM, AMBULANCIER*
- Les inscriptions aux épreuves de sélection orale sont ouvertes de fin mars à début juin.

Durée

- 11 mois de fin août à juillet (1540h dont 770h de théorie et 770h de pratique).

Financement, plusieurs modalités

- Auto-financement
- Conseil régional sous conditions
- Prise en charge employeurs
- CPF
- Transition Pro

Tarifs*

- Financement individuel cursus complet: 5390€
- Financement employeur cursus complet: 9625€

Règlement financier joint au dossier d'inscription à la sélection.

*Pour tous les parcours partiels CF devis détaillé sur le site internet: <https://www.cloriviere.paris/>

Prérequis

Les candidats doivent être âgés de 17 ans minimum et avoir moins de 30 ans (sauf RQTH) à la date d'entrée en formation

Durée

18 mois d'août de l'année N à février de l'année N+2 (1540h dont 770h de théorie et 770h de pratique).

Financement

Formation gratuite et rémunérée de 18 mois d'août de l'année N à février de l'année N+2.

Age de l'apprenti	Rémunération en % du SMIC	
	1ère année	2ème année
18-20 ans	43%	51%
21-25 ans	53%	61%
26 ans et +	100%	100%

*cf:<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F2918>

Admission

Accès direct pour les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage sous réserve de produire les pièces demandées dans le dossier d'inscription.

Les dossiers d'inscription sont recevables jusqu'à la veille de la rentrée sous réserve des places restantes disponibles et de la production du dossier médical complet.

Taux de réussite

86,6 % en 2024

Taux de satisfaction

92,6% en 2024

Taux d'insertion dans
l'emploi visé

76,9 % en 2024



Scannez !

LA FORMATION *



5 blocs de compétences comprenant 10 modules (*) de 22 semaines

Base de 35 heures hebdomadaires - Calendrier en ligne et téléchargeable

Bloc 1: Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1: Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 2: Repérage et prévention des situations à risque

Modalités d'évaluation: Etude de situation et évaluation en milieu professionnel

Bloc 2: Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Module 3: Evaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4: Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5: Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Modalités d'évaluation: Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 ; évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5; évaluation des compétences en milieu professionnel; attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

Bloc 3: Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Module 6: Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7: Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Modalités d'évaluation: Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel

Bloc 4: Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Module 8: Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Modalités d'évaluation: Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel et évaluation des compétences en milieu professionnel.

Bloc 5: Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Module 9: Traitement des informations

Module 10: Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques

Modalités d'évaluation: Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel.

Dispense de certains modules pour les titulaires de diplômes cités plus haut.



LES STAGES *

4 stages dont 3 stages de 175h d'une durée de 5 semaines et 1 stage dit d'intégration de 245h d'une durée de 7 semaines.

Ils seront effectués en milieu hospitalier et extrahospitalier sur une durée de 22 semaines (sur la base de 35h/semaine).

Dispense de certains stages pour les titulaires du BAC pro ASSP, BAC pro SAPAT, DEAES, ADVF, DEAP, ARM AMBULANCIER, ASMS.

*Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au DEAS ; sous réserve de modification des textes légaux et des dispositifs régionaux

LA VALIDATION DE LA FORMATION

Évaluation continue et modulaire tout au long de la formation

- Validation des compétences théoriques et validation des compétences en milieu professionnel ;
- Études de situations et pratiques simulées en IFAS ;
- Sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'**Aide-Soignant**, niveau 4, les candidats qui ont validé l'ensemble des modules théoriques et des compétences en milieu professionnel liés à l'exercice du métier.

LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Secteurs d'activités:

L'activité d'aide-soignant peut être réalisée en structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Les passerelles :

Par la formation professionnelle continue, l'aide-soignant peut s'orienter vers d'autres formations paramédicales (infirmier, auxiliaire de puériculture...).

NOS ATOUTS



NOUS CONTACTER

INSTITUT SUPERIEUR CLORIVIERE

Établissement Privé d'Enseignement Supérieur
119 boulevard Diderot

75012 PARIS

Métro 1.2.6.8.9 | RER A - arrêt Nation

01 47 83 68 44

www.cloriviere.paris

contact.ifasifap@cloriviere.paris

Réponse en moins de 48h



Scannez !